

UNEF Sorbonne SOS Inscription

Editorial

Comme tous les ans, l'UNEF tient, à la Sorbonne, son SOS Inscription. Ce dispositif dont l'efficacité n'est plus à prouver est une réponse à la sélection de RAVEL. En effet, ce sont, chaque année, des milliers de bacheliers qui sont oubliés ou envoyés dans une filière ou une fac qu'ils n'ont pas choisi. Quant aux étudiants étrangers ou aux bacheliers antérieurs, RAVEL refuse même d'enregistrer leurs dossiers. A l'UNEF, nous avons décidé d'aider les étudiants à faire respecter leurs droits. Car ce n'est pas nous qui revendiquons mais la loi Savary (1984) qui stipule : "Tout bachelier a le droit de s'inscrire dans l'université et la filière de son choix".

Cette bataille nous est chère : sur l'ensemble de la France, ce sont des centaines de nos adhérents qui décident de passer une partie de leurs vacances sur la fac afin d'y participer. Tous bénévoles, nous oeuvrons de notre mieux pour aider chacun à réussir son entrée dans le supérieur.

Mais, ce bulletin, nous avons aussi souhaité en faire un outil pratique, un complément local au Guide de l'étudiant. Aussi y trouveras-tu de très nombreuses informations concernant tant le fonctionnement de l'université dans laquelle tu entres que le Quartier Latin et les infrastructures qui s'y trouvent, les aides sociales auxquelles tu as droit... Loin de nous la prétention d'exhaustivité : les manques doivent être nombreux, n'hésites pas à nous solliciter pour les combler !

Tu y trouveras enfin une présentation sommaire de l'UNEF. Ce syndicat, tu auras appris à le maîtriser, tu auras déjà pu en vérifier l'utilité. C'est un outil multiforme : infrastructure au service des luttes étudiantes bien sûr mais aussi lieu de vie au sein de l'université, de service pour les étudiants (polycopiés de cours par exemple). Ce SOS Inscription est une première occasion pour nous de faire connaissance. Nous espérons qu'elle te convaincra de poursuivre l'expérience. En te souhaitant une bonne entrée dans le monde universitaire et bon courage pour la bataille que tu entames,

Sophie METZNER, présidente de l'UNEF Paris IV

Sommaire

Editorial.....	Page 1
SOS Inscription : méthode et résultats.....	Page 2
SOS Inscription : expérience vécue.....	Page 2
Bienvenue à la Sorbonne.....	Page 3
Bibliothèques.....	Page 3
Unités de Formation et de Recherche.....	Page 3
Plan de la Sorbonne.....	Page 4
Réforme ou massacre Bayrou ?.....	Page 5
Paris IV après la réforme.....	Page 6
Memento de la Sorbonne.....	Page 6
UNEF : une année chargée.....	Page 7
UNEF Paris IV : carte d'identité.....	Page 7
Bourse aux livres.....	Page 8
Aide et sécurité sociales.....	Page 8

L'UNEF, syndicat des étudiants

Une année chargée, un bilan globalement positif !

Il est nécessaire, en fin d'année, de faire le bilan de l'année écoulée, de réfléchir sur les types d'initiatives menées, pour en tirer les leçons et mieux préparer l'année à venir. Voici un exposé rapide des différentes activités menées par l'UNEF Paris IV.

Tout d'abord, les chaînes d'inscription, qui ont permis d'inscrire près de 150 bacheliers à l'Université l'an dernier, record difficile à battre. Ces bacheliers, victimes de RAVEL ou bien en retard dans le calendrier administratif exigeant, ont commencé à connaître les principes de survie de base de l'Université, dont l'un des plus grand est "démérdes toi et l'UNEF t'aidera".

Par la suite, une grande séquence culturelle fut entamée, avec la participation de l'UNEF Paris IV au festival étudiant de l'UNEF, organisé dans la première semaine de décembre au théâtre du rond Point des Champs Elysées. L'idée était de créer un espace de débat très large sur l'Université, en invitant des syndicalistes salariés, des universitaires, des animateurs associatifs. Cent soixante dix étudiants ont répondu présents et ont pu assister, en fin de journée, à la pièce de théâtre "En attendant Godot". Le tarif était préférentiel, quarante francs, obéissant à un de nos principes fondamentaux : l'accès à la culture pour tous. Cette initiative fut intéressante, permettant l'ouverture sur le monde culturel.

Le bilan fut jugé positif par les adhérents de l'UNEF et surtout par les étudiants présents à ce type d'initiatives. Une idée est à creuser, basée sur l'idée que les intérêts moraux des étudiants, sur les droits attachés à ce principe, sont quasiment tous à gagner. Par la suite, pour combler le vide ludique de la Sorbonne et rassembler davantage les adhérents de l'UNEF Paris IV, une soirée fut organisée, avec l'aide de l'AGE-UNEF Science Po, qui attira deux cent cinquante étudiants. Pour un coup d'essai, ce fut assez réussi ! L'idée était de souder l'équipe syndicale, de réunir des étudiants de milieux différents.

Sujet plus sérieux, l'activité antifasciste et antiraciste à la Sorbonne prend une grande place dans la vie de l'UNEF Paris IV et fut menée au jour le jour contre les actions de groupuscules fascistes tels que le Renouveau Etudiant (RE). Attention, méfiez vous des listes atypiques. La dissimulation est une arme très usitée par l'extrême droite (tout comme la violence). Le bilan est bon puisque l'extrême droite (découragée ?) a cessé de mener une activité régulière à la Sorbonne. A ce bilan, il ne faut pas oublier la lutte poursuivie par des militants de l'UNEF dans une association recrutant plus largement que dans le milieu syndical, le Collectif AntiFasciste et Anti Raciste de la Sorbonne (CAFARS) qui a réagi avec vigueur contre les lois Debré.

Mais, la plus grosse activité de l'année fut sans nul doute l'action contre la réforme Bayrou que l'UNEF Paris IV rejette avec ferveur. Alternance oblige, elle ne s'appliquera que partiellement à la Sorbonne. L'action sur le terrain et dans les conseils de l'université a permis de "limiter la casse". Mais, pour être tout a fait honnête, les actions les plus décisives furent celles menées au Conseil d'Administration (CA) et au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaires (CEVU). Cela constitue d'ailleurs à recrédibiliser ces conseils. La pression exercée par l'UNEF Paris IV reste efficace (de

temps en temps, quand les professeurs rompent avec l'esprit de corps qui les caractérise...).

Et maintenant ? Le congrès de l'UNEF, qui s'est réuni les 1er, 2, 3 et 4 mai 1997 à Toulouse, a permis la prise de conscience du pluralisme dans l'UNEF, de ses adhérents. L'idée fondamentale, garante d'unité, est que chacun, en ayant la possibilité de confronter ses points de vue, en les défendant, en ayant l'initiative d'actions, peut faire évoluer le débat sur le syndicalisme, sur la pratique syndicale. Les principes de base du syndicalisme sont simples : "Agissez, ce sera toujours un progrès pour les étudiants !".

C'est donc cela l'UNEF Paris IV, des étudiants rassemblés pour défendre leurs intérêts moraux et matériels. C'est un lieu de débat, de rencontres, un cercle de camarades qui s'entraident dans leurs études. Nous ne sommes en rien des professionnels du syndicalisme, rémunérés, négociant l'obtention de diplômes... Nous sommes des étudiants, conscients de nos limites et de nos carences, qui faisons de notre mieux pour améliorer le quotidien de nos prochains : obtenir plus de moyens financiers permettant la création de postes, donc l'ouverture de groupes de TD, l'agrandissement et la rénovation de locaux... Que ce soit pour obtenir une double correction, l'anonymat des copies, des conditions de passage claires, nous serons toujours présents. Nous agissons pour améliorer le dialogue entre étudiants et administratifs. Notre champs d'activité est immense, et vos prédécesseurs étudiants, forts exigeants, mais forts méprisants envers notre travail, ne nous ont pas soutenus en masse. Ne commettez pas cette erreur. Une réflexion approfondie sur notre pratique syndicale a été accomplie : faites donc l'effort d'adapter vos cadres de pensée à l'évolution syndicale entamée. Osez des gros mots tels "Me syndiquer, c'est utile". Venez prendre un café au local syndical, venez discuter, participer à une initiative... Le syndicalisme, essayer, c'est l'adopter !

Philippe Lieutaud, trésorier de l'UNEF Paris IV

Carte d'identité l'UNEF Paris IV

Adresse : 18 rue de la Sorbonne, 75 005 Paris

Nombre d'adhérents : 130

Budget de l'association : 7 364 frs

Nombre d'élus :

- 3 au Conseil d'Administration
- 3 au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- 1 au Conseil Scientifique
- le Vice Président étudiant
- 13 élus d'UFR

Présidente : Sophie METZNER, maîtrise d'histoire

Secrétaire : Stéphanie MORICE, maîtrise de lettres

Trésorier : Philippe LIEUTAUD, maîtrise d'histoire

La Sorbonne et son quartier

Bienvenu à la Sorbonne !!!

Paris IV est une fac à part, une université à la personnalité nettement marquée. Elle se distingue de toute autre et fait d'ailleurs tout pour...

Cette distinction vient essentiellement du lieu d'étude. En effet, il devient de plus en plus rare de suivre des cours dans un monument historique datant du XIIIème siècle. Nous restons parmi les derniers en France à avoir ce privilège... ce qui ne va pas sans désagrément (amphi vétustes, salles trop petites etc...)

Autre force de notre université : la qualité des troisièmes cycles et de la recherche. Paris IV demeure la fac qui, en France, fait soutenir le plus de thèse en lettres / sciences humaines. Nos troisièmes cycles sont bons, le plus dur est d'y arriver...

Mais, la plus grande richesse de notre université réside dans ses étudiants. Ce n'est pas nous mais Jean Pierre POUSSOU, président de l'université, qui dit : "Elle est fière de la grande qualité des étudiants qui font sa valeur; elle pense également constituer pour eux une réelle chance d'avenir"

Lionel BENHAROUS, vice-président étudiant de Paris IV

Bibliothèques

Bibliothèque Inter Universitaire de la Sorbonne, 1 rue Victor Cousin 75 005 Paris, M° Cluny la Sorbonne

Bibliothèque Sainte Geneviève, 8 place du Panthéon 75 005 Paris, RER Luxembourg

Bibliothèque de Géographie, 191 rue Saint Jacques 75 005 Paris, RER Luxembourg

Bibliothèque Publique d'Information, centre Georges Pompidou 75 001 Paris, M° Chatelet les Halles

Bibliothèque François Mitterrand, quai François Mauriac 75 013 Paris, M° Tolbiac

Bibliothèque des Thèses, 18 bis rue de la Sorbonne 75 005 Paris, M° Cluny la Sorbonne

Bibliothèque du Grand Palais, Perron Alexandre III, cours de la Reine, 75 008 Paris, M° Grand Palais

Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, rue Pavée 75 004 Paris, M° Saint Paul

Unité de Formation et de Recherche

Paris IV est une université découpée en UFR, unités de formation et de recherche. Chaque UFR correspond à une discipline étudiée. En voici la liste ainsi que la localisation et les directeurs.

UFR de Littérature française, escalier C 2ème étage, directeur Michel MURAT

UFR de Langue française, escalier G Rez-de-chaussée, directeur Georges Molinié

UFR de Latin, escalier E 3ème étage, directeur Hubert ZEHACKER

UFR de Grec, 16 rue de la Sorbonne, directeur Jacques JOUANA

UFR de Philosophie, escalier E 2ème étage, directeur Maurice BOUDOT

UFR d'Histoire, escalier E 2ème étage, directeur Jean Pierre MARTIN

UFR de Géographie, 191 rue Saint Jacques, directeur Christian HUETZ de LEMPS

UFR d'Art et d'Archeologie, 3 rue Michélet, directeur Bruno FOUCART

UFR d'études anglaises, escalier F 3ème étage, directeur Jean Robert ROUGET

UFR d'études germaniques, Grand Palais, directeur Jean Marie Valentin

UFR d'études ibériques, 31 rue Gay Lussac, directrice Annie MOLINIE

UFR d'italien et de roumain, Grand Palais, directeur Christian BEC

UFR d'études slaves, Grand Palais, directeur Francis CONTE

UFR de Musicologie, escalier G 3ème étage, directrice Marie Claire BELTRANDO PATIER

CELSA, 77 rue de Villiers Neuilly / Seine, directeur Jean Baptiste CARPENTIER

UFR d'éducation physique, 15 bis rue Champollion, directeur Eric LERAT

Réforme Bayrou

Réforme ou massacre Bayrou ?

En 1997, François BAYROU, alors ministre de l'Education Nationale, présentait son projet de réforme de l'enseignement supérieur. Cette réforme, véritable révolution de l'université, comporte trois volets.

Pédagogie et déroulement des études

Le ministre a décidé la mise en place de la semestrialisation des études. Cela signifie que chaque année est découpée en semestre et que les cours changeront chaque semestre. Le premier semestre de DEUG est nommé semestre d'orientation : les étudiants choisissent une matière principale et deux matières mineures et, à la fin du semestre, ils peuvent choisir de changer de cursus sur avis d'une commission.

De plus, la nomenclature des DEUG est complètement bouleversée : la grande diversité qui existait jusqu'alors est supprimée pour se limiter à 8 choix possibles (Lettres / Langues; Droit / Economie / Gestion / Administration; Sciences humaines et sociales; Arts; Sciences et techniques de l'ingénieur; Sciences et techniques de l'organisation; Sciences; Filières technologiques).

Enfin, la nature même du DEUG est modifiée : ce n'est plus le premier diplôme universitaire mais un grade pluridisciplinaire censé remettre les étudiants à niveau.

Aide sociale

Le système d'aide sociale est complètement revu. Ainsi, à terme, les bourses, chambres en cité-U ou resto-U sont amenés à disparaître. Elles seront remplacées par une Allocation Sociale d'Etude qui sera versée à tous les étudiants et les dédommagera, en quelque sorte, de la perte des aides sociales préexistantes.

Gestion des universités

Enfin, c'est à la gestion même des universités que s'attaque le ministre. En effet, jusqu'à aujourd'hui, la fonction de président d'université ne pouvait être exercée que par un enseignant. désormais, elle sera confiée à des gestionnaires, des managers, chargés de faire des bénéfices ou, tout au moins, de comprimer au mieux les dépenses.

Ces managers se verront attribuer des pouvoirs élargis : ils auront ainsi le pouvoir de vendre ou de louer les locaux de leurs universités. Cela peut nous conduire à l'installation d'un Mac Do



dans la cour d'honneur de la Sorbonne !!!

Bref, on l'aura compris, ce n'est plus la même université que connaîtront les nouveaux bacheliers. Et cela d'autant plus que Claude Allegre, successeur de F. Bayrou, semble décider à poursuivre la mise en oeuvre de son prédécesseur.

Qu'en penser ?

Pour l'UNEF, ce projet de réforme est une attaque sans précédent du service public d'enseignement supérieur. Tous les points forts de l'université française sont massacrés :

- ♣ comment peut on parler de justice sociale lorsque tous les étudiants recevront la même somme pour subvenir à leurs besoins ?
- ♣ comment garantir des diplômes de qualité alors que les heures d'enseignement subissent une forte diminution ?
- ♣ comment évoquer le service public alors que la mission de l'université est radicalement bouleversée (elle ne servira plus à former mais à faire des bénéfices) ?
- ♣ comment parler d'une réforme favorable aux étudiants alors que la soi-disant réorientation ne pourra être mise en place dans les faits (un étudiant ayant fait un semestre de droit a l'il de véritable chance de réussite en mathématique s'il a manqué un semestre de cours) ?

C'est pourquoi l'UNEF n'a de cesse de dénoncer les projets Bayrou et sera présente à la rentrée pour informer les étudiants et se mettre à leur service s'ils décident de les combattre. Là réside sans doute les grands enjeux de l'année universitaire qui s'annonce !!!

Réforme Bayrou

Réforme ou massacre Bayrou ?

En 1997, François BAYROU, alors ministre de l'Education Nationale, présentait son projet de réforme de l'enseignement supérieur. Cette réforme, véritable révolution de l'université, comporte trois volets.

Pédagogie et déroulement des études

Le ministre a décidé la mise en place de la semestrialisation des études. Cela signifie que chaque année est découpée en semestre et que les cours changeront chaque semestre. Le premier semestre de DEUG est nommé semestre d'orientation : les étudiants choisissent une matière principale et deux matières mineures et, à la fin du semestre, ils peuvent choisir de changer de cursus sur avis d'une commission.

De plus, la nomenclature des DEUG est complètement bouleversée : la grande diversité qui existait jusqu'alors est supprimée pour se limiter à 8 choix possibles (Lettres / Langues; Droit / Economie / Gestion / Administration; Sciences humaines et sociales; Arts; Sciences et techniques de l'ingénieur; Sciences et techniques de l'organisation; Sciences; Filières technologiques).

Enfin, la nature même du DEUG est modifiée : ce n'est plus le premier diplôme universitaire mais un grade pluridisciplinaire censé remettre les étudiants à niveau.

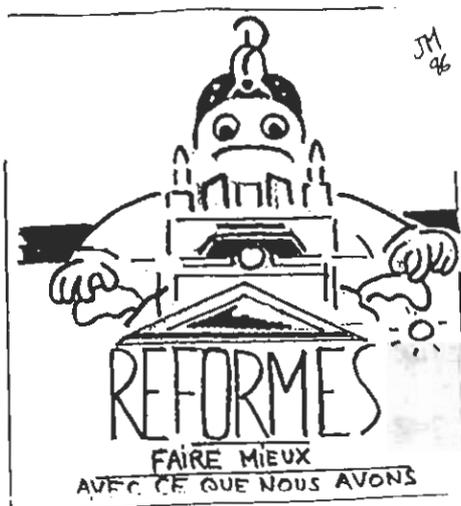
Aide sociale

Le système d'aide sociale est complètement revu. Ainsi, à terme, les bourses, chambres en cité-U ou resto-U sont amenés à disparaître. Elles seront remplacées par une Allocation Sociale d'Étude qui sera versée à tous les étudiants et les dédommagera, en quelque sorte, de la perte des aides sociales préexistantes.

Gestion des université

Enfin, c'est à la gestion même des universités que s'attaque le ministre. En effet, jusqu'à aujourd'hui, la fonction de président d'université ne pouvait être exercée que par un enseignant. désormais, elle sera confiée à des gestionnaires, des managers, chargés de faire des bénéfices ou, tout au moins, de comprimer au mieux les dépenses.

Ces managers se verront attribuer des pouvoirs élargis : ils auront ainsi le pouvoir de vendre ou de louer les locaux de leurs universités. Cela peut nous conduire à l'installation d'un Mac Do



dans la cour d'honneur de la Sorbonne !!!

Bref, on l'aura compris, ce n'est plus la même université que connaîtront les nouveaux bacheliers. Et cela d'autant plus que Claude Allegre, successeur de F. Bayrou, semble décider à poursuivre la mise en oeuvre de son prédécesseur.

Qu'en penser ?

Pour l'UNEF, ce projet de réforme est une attaque sans précédent du service public d'enseignement supérieur. Tous les points forts de l'université française sont massacrés :

- ♣ comment peut on parler de justice sociale lorsque tous les étudiants recevront la même somme pour subvenir à leurs besoins ?
- ♣ comment garantir des diplômes de qualité alors que les heures d'enseignement subissent une forte diminution ?
- ♣ comment évoquer le service public alors que la mission de l'université est radicalement bouleversée (elle ne servira plus à former mais à faire des bénéfices) ?
- ♣ comment parler d'une réforme favorable aux étudiants alors que la soi-disant réorientation ne pourra être mise en place dans les faits (un étudiant ayant fait un semestre de droit a t'il de véritable chance de réussite en mathématique s'il a manqué un semestre de cours) ?

C'est pourquoi l'UNEF n'a de cesse de dénoncer les projets Bayrou et sera présente à la rentrée pour informer les étudiants et se mettre à leur service s'ils décident de les combattre. Là réside sans doute les grands enjeux de l'année universitaire qui s'annonce !!!

SOS Inscription

SOS Inscription : méthode et résultats

Le SOS Inscription est un dispositif de l'UNEF qui permet à de nombreux bacheliers de s'inscrire dans la fac et la filière de leur choix. Il est là pour aider tous les exclus de RAVEL quels qu'ils soient : bac antérieurs, problèmes de réorientation ou transfert, étudiants étrangers... Le système est simple et fonctionne relativement bien : ainsi, l'année dernière, grâce au SOS Inscription, 150 bacheliers ont pu s'inscrire à Paris IV.

Mais comment gagne t'on les dossiers des "sans fac" ?

A partir du 07 juillet, date des résultats du bac, les adhérents de l'UNEF Paris IV tiendront des tables dans la galerie Gerson à la Sorbonne afin d'informer les bacheliers et surtout de recenser les cas à problèmes... Il s'agit, dans un premier temps, de regrouper tous les SOS Inscription. Puis, les bacheliers, accompagnés par l'UNEF, rencontrent le président de l'université. En effet, pour être inscrits à l'université, il existe deux possibilités : soit par affectation rectorale, soit par la "volonté" du président de la fac. C'est donc vers celui-ci que nous nous tournons vu que le rectorat ne peut garantir à 100 % ni la fac, ni la filière... Face au président, il s'agit d'être motivé : la patience et la détermination seront des facteurs déterminants pour l'inscription à l'université. Quoiqu'il en soit, aucun cas n'est perdu d'avance !

Pour gagner son inscription il faut être présent à Paris au mois de juillet, se déplacer pour les rendez-vous avec la présidence et accepter de donner un peu de son temps pour recontacter les autres SOS Inscription. La réussite de cette opération repose aussi sur la solidarité du groupe que forment les "sans fac" face à l'administration... L'UNEF Paris IV est là pour vous épauler dans toutes vos démarches afin d'obtenir votre inscription, mais nous ne pouvons le faire sans vous !!!

Bilan SOS Inscription 1996

L'année dernière, 150 bacheliers ont été inscrits dans des filières très variées à Paris IV. Il n'y a pas de "SOS type" : chacun a son parcours. Rien n'est perdu d'avance : l'année dernière, c'est un bachelier antérieur vieux de 4 ans, ayant déjà derrière lui trois inscriptions universitaires infructueuses qui a réussi à gagné sa place en première année d'histoire de l'art. Cela montre l'efficacité du dispositif facilitée, il est vrai, par les bonnes relations qu'entretient notre syndicat avec l'administration de l'université.

Même si le SOS Inscription n'est pas la formule la plus classique pour s'inscrire, elle demeure l'unique système qui permet d'avoir dans la fac et la filière choisies. Une inscription en fac vaut bien 15 jours de "vacances" à Paris !!!

SOS Inscription : expérience vécue

Florence ALLIZON a souhaité, en juin 1996, entrer à Paris IV en LEA. Bachelière antérieure, elle s'est vue opposée un refus catégorique. C'est alors qu'elle s'est tournée vers l'UNEF afin de gagner le droit d'étudier.

Florence, combien de temps t'a t'il fallu pour pouvoir t'inscrire en fac ?

J'ai entamé mes premières démarches au début du mois de juillet et n'est obtenu ma carte d'étudiant qu'en septembre. Ces deux mois ont été émaillés de rendez-vous avec le président, de manif...

Regrettes-tu ces deux mois passés à "galérer" ?

Oui et non. Bien sur, je n'aurai pas refusé une inscription dès le début juillet. Néanmoins, à toute chose malheur est bon : j'ai appris à connaître les gens de l'UNEF, à apprécier leur dévouement...

As tu continué à travailler avec l'UNEF ?

Cela m'a paru une évidence. J'ai donc décidé de me syndiquer, de participer à plusieurs initiatives, et même de me rendre au congrès national de Toulouse.

Enfin, qu'aurais-tu envie de dire aux SOS Inscription de cette année ?

Surtout ne pas perdre courage et avoir confiance en l'UNEF.

Le dispositif SOS
nécessite de fournir quelques
pièces obligatoires

- Photocopie de la collante de bac
- Lettre de motivation
- Photocopie du dossier scolaire

Plus vite elles seront fournies, plus
l'inscription sera rapide !!!

*Sophie METZNER, présidente de l'UNEF
Paris IV*

Attention !!!

Le dispositif SOS Inscription
ne dispense pas du retrait d'une fiche
rectorale. Ce sont deux moyens complé-
mentaires mais pas concurrents de s'inscrire
à l'université. Cependant, elles ne garan-
tissent ni la fac, ni la filière.

A retirer à partir du 15 juillet

Aide sociale et sécurité sociale

Sécurité sociale

La majorité sociale dès 18 ans est entrée en vigueur depuis l'année dernière. Désormais, les remboursements se feront directement au nom de l'étudiant qui se verra adressé une carte de sécu personnelle dès l'âge de 18 ans. Attention, les étudiants dont les parents dépendent de régimes spéciaux ne sont pas concernés par ces nouvelles mesures. Si ce changement prône le droit légitime à l'autonomie et à la vie privée des jeunes dès l'âge de 18 ans, il n'en est pas moins inquiétant. En effet, au vue des attaques portées contre le système de sécurité sociale, et quand on connaît les politiques commerciales menées par les mutuelles (MNEF et SMEREP), qui peut aujourd'hui garantir que cette mesure n'entraînera pas à terme une augmentation du cout de la sécurité sociale étudiante ?

Aide sociale d'urgence

Vu la faiblesse du nombre et du montant des bourses, des aides d'urgence ont été mise en place depuis la réforme Jospin.

FSU : le montant du Fonds de Solidarité Universitaire est de 1 000 à 3 000 frs. Il faut s'adresser à l'assistante sociale du CROUS. L'attribution est décidée par une commission du CROUS où sont présents les élus étudiants. Les prestations versées ne peuvent dépasser 6 000 frs par an.

FAVE : le Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante est géré par la CSE (Commission Sociale d'Etablissement) de l'université. Ce fonds est directement financé par les étudiants. Ils payent 40 frs sur les droits d'inscription à cet effet. Il peut être utilisé à l'aide directe d'urgence. Il faut en faire la demande auprès des assistantes sociales de l'université.

AIE : Aides Individuelles Exceptionnelles, elle est attribuée par une commission rectorale où siègent notamment les élus étudiants du CROUS. Elle s'adresse au non boursiers. la demande est à faire auprès de l'assistance sociale; les critères d'attribution sont autant la situation sociale de l'étudiant que l'avis des enseignants.

Bourses sur critères sociaux

Le montant des bourses est fixé en fonction du revenu des parents et il n'excède pas les 18 936 frs par an (chiffre 1995). Elles sont calculées sur 10 mois et sont généralement versées en deux traites. Pour en bénéficier, il faut être inscrits en 1er ou 2ème cycle et avoir moins de 26 ans lors de la première attribution. Les étudiants étrangers ne peuvent en bénéficier et la bourse est retirée en cas de redoublement. Le dossier doit être retiré et déposé chaque année : la date limite de dépôt est fixée au 1er avril précédant la rentrée universitaire.

Loïc DAMIANI, élu **UNEF Paris IV** au conseil d'**UFR d'Histoire**

Le SOS Inscription est une initiative dont tu as pu constater l'efficacité. Cependant, tu as pu voir aussi combien elle nécessite de bonne volonté. Alors, pour pouvoir continuer à oeuvrer pour l'amélioration de nos conditions de vie et d'études, nous avons besoin d'être encore plus nombreux. Alors, toi aussi, syndiqués - toi !!!

Nom..... Prénom..... Adresse.....
Code Postal..... Ville..... Téléphone..... Filière.....

J'adhère à l'UNEF et verse une cotisation de 80 frs

Je souhaite recevoir les courriers de l'UNEF

Je souhaite recevoir des informations sur la réforme Bayrou

Je souhaite m'inscrire aux réunions de pré-rentrée

A remettre à un adhérent de ta connaissance ou à envoyer à **UNEF Paris IV**, 18 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

